



6^{ème} Trophée Fédéral Senior



4 et 5 juin 2010

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueurs amateurs (dames nées avant le 27 mai 1960 ; messieurs nés avant le 27 mai 1955) licenciés à la ffgolf ou à une fédération étrangère reconnue. Le certificat médical doit avoir été enregistré par la ffgolf avant la clôture des inscriptions. Pour les joueurs étrangers non licenciés en France, il devra être fourni lors de l'inscription.

Messieurs : 1^{ère} série index maximum 8.4 2^{ème} série index maximum 15.4

Dames : 1^{ère} série index maximum 11.4 2^{ème} série index maximum 18.4

FORME DE JEU

36 trous stroke play, 18 trous par jour

Départs messieurs : marques blanches. Départs dames : marques bleues.

En cas d'ex æquo pour le 1^{er} prix brut général messieurs et pour le 1^{er} brut général dames, il sera joué un play off en mort subite sur les trous n° 1, 2, 3, 4, 9. Pour les autres places départage sur le dernier tour, puis les 9, 6, 3 derniers trous, puis 18^{ème}, 17^{ème}..

ENGAGEMENTS

Droits d'engagements 70€, membre du club 20€. Les inscriptions et droits d'engagements sont à adresser au : Golf club Aix Marseille - Domaine Riquetti - 13290 LES MILLES

Date limite d'inscription : 27 mai 2010.

Le nombre des participants est limité aux 120 premiers inscrits.

Tout(e) joueur(se) déclarant forfait après le tirage reste redevable du droit d'engagement.

Si le nombre de candidatures dépasse ce chiffre, elles seront retenues selon l'ordre du dernier mérite national disponible puis par l'ordre des statuts sportifs, puis par l'ordre des index.

PRIX

Dames : 2 Prix Bruts par série Messieurs : 3 Prix Bruts par série

Remise des prix suivie d'un cocktail.